

Le 18 décembre 2023

Assemblée plénière de la Région Normandie

Une assemblée plénière de la Région Normandie s'est tenue lundi 18 décembre, au siège de la communauté urbaine Caen la mer Normandie, sous la présidence d'Hervé Morin.

L'assemblée a accueilli les 24 jeunes médaillés normands aux finales nationales de la compétition des métiers Worldskills. La Normandie s'est particulièrement illustrée lors de cette compétition avec 15 médailles dont 7 en or, 3 en argent et 5 en bronze mais aussi 9 médailles d'excellence à Lyon en septembre dernier.

Parmi les sujets à l'ordre du jour, on peut notamment retenir :

Ouverture à la concurrence des services ferroviaires normands / lot étoile de Caen : choix du mode de gestion, engagement de la consultation publique et des démarches de transfert de propriété

Les élus ont approuvé le principe du recours à une concession de service public pour le lot « Etoile de Caen ». Le Lancement de l'appel d'offres pour l'étoile de Caen interviendra fin décembre 2023 pour une mise en exploitation à l'été 2027.

Le périmètre géographique du service de l'étoile de Caen est le suivant : Caen / Rouen ; Caen / Lisieux ; Caen / Rennes ; Lisieux / Trouville Deauville ; Trouville Deauville / Dives Cabourg ; Caen / Coutances ; Caen / Granville ; Caen / Evreux ; Caen / Saint-Lô ; Caen / Cherbourg.

Le contrat correspond à un contrat de concession de service. Il est prévu que l'attributaire du Contrat crée une société dédiée à la gestion du service.

La durée totale du contrat de concession est de façon prévisionnelle estimée à 12 ans et 1 mois, dont 17 mois prévus en tant que « période de mobilisation » pour permettre au concessionnaire de se préparer au démarrage de l'exploitation ferroviaire

La valeur de la concession est estimée à 800 Millions € valeur 2022.

Les enjeux de l'ouverture à la concurrence

L'ouverture à la concurrence permet à la Région de définir de nouvelles attentes et de répondre à trois grands enjeux pour les années à venir.

L'aménagement équilibré du territoire

Le futur contrat de service public s'attachera à garantir une desserte équilibrée du territoire du lot « Etoile de Caen », tout en veillant à assurer un maintien et une cohérence des services à l'échelle régionale.

L'amélioration des services aux usagers

La Région définira dans le futur contrat du lot « Etoile de Caen » des objectifs de qualité incitatifs, devant garantir un service à la hauteur des attentes de tous les voyageurs.

En outre, la Région veillera à garantir l'accès au service rendu sur l'ensemble du territoire normand, en demeurant décisionnaire de la tarification et du schéma de distribution, ainsi que des grands principes de l'information voyageur, assurant ainsi une équité de traitement pour

les voyageurs.

La performance économique et écologique

Dans un contexte budgétaire contraint et d'inflation élevé, et confrontée à des défis écologiques et sociaux mondiaux, la Région a pour objectif la maîtrise des charges d'exploitation, le dynamisme des recettes, et le développement d'une mobilité sobre et décarbonée, en accord avec le plan d'actions du GIEC Normand.

Plan Gares Normand : la stratégie régionale en matière de services dans les gares et haltes ferroviaires

Avec SNCF Gares & Connexions, le gestionnaire des gares pour le compte de l'Etat, la Région investit directement pour améliorer le service dans les gares et haltes, et mieux maîtriser les coûts d'exploitation. Entre 2016 et 2022, la Région a investi en moyenne 7,7 millions d'euros par an pour l'aménagement des services en gares. La Région a ainsi pour ambition de poursuivre la modernisation des gares et haltes du territoire pour les rendre plus attractives, tant pour les usagers du quotidien que pour les touristes ou les voyageurs occasionnels. A titre d'exemple, 25 gares ont été mises en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et des travaux sont programmés dans les autres gares inscrites dans le Schéma Directeur d'Accessibilité Normand.

Les élus régionaux ont voté aujourd'hui une feuille de route, à travers ce Plan Gares Normand, qui sera adaptée aux spécificités du réseau normand composé de nombreuses gares dans des villes moyennes. Ce plan comporte 3 enjeux principaux :

- Instituer un cadre de référence comme base d'échanges avec SNCF Gares & Connexions pour alimenter le Contrat de Performance, les transporteurs, les collectivités locales et les associations d'usagers.
- Définir un service adapté par typologie de gare et sur le long terme,
- Mettre en cohérence les politiques sectorielles pour une vision globale des services proposés aux usagers.

La Région Normandie souhaite ainsi continuer à investir à un rythme soutenu pour moderniser ses gares et les rendre plus attractives, tout en maîtrisant son budget établi à 40 millions d'euros sur la période 2024-2030.

Plan Régional Santé-Environnement 2023-2028 Normandie (PRSE 4)

Avec le lancement du 4^{ème} Plan national santé environnement en mai 2021, la place centrale de la santé-environnement a été réaffirmée dans les politiques publiques. Il porte l'ambition de mieux comprendre les risques auxquels chacun s'expose afin de mieux se protéger et protéger l'environnement.

Sa déclinaison régionale (PRSE 4) partage cette ambition transversale « Une seule santé », principe incluant les liens étroits entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes.

Co-pilote de ce Plan aux côtés de la Préfecture et de l'ARS, la Région l'a élaboré avec l'ensemble des acteurs qui agissent dans les domaines de la santé, de la santé animale, de la biodiversité et de l'environnement : collectivités, associations, représentants des acteurs économiques, professionnels de santé, services de l'Etat et établissements publics.

Diverses thématiques sont déclinées dans ce plan : qualité de l'air et de l'eau, formation des professionnels de santé, prévention des maladies vectorielles, impact des espèces envahissantes sur la santé humaine, prévention des zoonoses...

Ce PRSE est structuré autour de 4 axes majeurs visant à réduire les expositions des populations en particulier liées à l'eau potable, à l'air et aux sols pollués. Il vise également à renforcer l'action dans les territoires des collectivités, et à prévenir les zoonoses et risques émergents, en mobilisant et en renforçant les compétences de l'ensemble des acteurs en santé-environnement.

De nombreuses politiques régionales répondent d'ores et déjà aux enjeux et objectifs de ce plan. C'est particulièrement le cas dans le cadre du plan d'actions que la Région a adopté à la suite des travaux menés par le GIEC normand.

La Région a engagé, début 2023, une démarche de restructuration et de priorisation des politiques régionales, pour les rendre les plus climatiquement neutres ou positivement contributives à la réduction des émissions de gaz à effet de serre selon huit grandes thématiques : sobriété, efficacité et énergies renouvelables, économie circulaire, mobilités durables, ressources naturelles et agriculture, adaptation des activités aux conséquences du changement climatique, innovation et recherche en faveur de l'atténuation et de l'adaptation, formation et accompagnement, sensibilisation des acteurs et diffusion des expériences réussies.

Bilan de l'année 2023 en matière d'enseignement supérieur

L'année 2023 est une année record en matière de mobilisation de la Région en faveur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle correspond aussi à la première année de mise en œuvre du SRESRI 2022-2028 voté en décembre 2022 :

- **94 millions € engagés pour financer 340 projets** dont :
- 32,8 millions € consacrés directement à l'enseignement supérieur normand
- 40 millions € consacrés aux projets de recherche académiques

Fait marquant en 2023 pour la recherche en Normandie, le GANIL, laboratoire fortement accompagné par la Région, va bénéficier d'une enveloppe de 40 millions € mobilisée par l'Etat pour contribuer à sa modernisation et à son développement.

- 21 millions € consacrés à l'innovation

Fait marquant en 2023 pour l'innovation normande : Reconnaissance (France 2030) du PUI normand (Pôle Universitaire d'Innovation) : 6,5 millions € de l'Etat ont été mobilisés pour accélérer le transfert et la valorisation des découvertes scientifiques.

- **30 accords de partenariats stratégiques avec les établissements d'enseignement supérieur normands**
- **La première école vétérinaire privée en France portée par UniLasalle s'est implantée sur le campus de Mont Saint Aignan depuis septembre 2022 (budget 50 millions € dont 20 millions € Région). L'Institut Catholique de Paris s'est implanté à Rouen à la rentrée 2023.**
- **Poursuite de l'ambition autour de l'implantation de nouveaux établissements d'enseignement supérieur en Normandie :**

Le départ de nombreux étudiants normands vers d'autres régions pour poursuivre leurs études pose la question de l'offre de formation supérieure en Normandie et donc de son attractivité dans ce domaine. De façon à stopper cette hémorragie, rédhibitoire pour la construction d'une région innovante et dynamique, l'accueil sur notre territoire d'écoles de formation supérieure sera renforcé :

« Nous mettrons tout en œuvre pour accueillir en moyenne l'installation d'un établissement d'enseignement supérieur par an en Normandie. Cette dynamique est déjà engagée avec la création de l'ITIL, école d'ingénieurs implantée sur le campus de l'espace de Vernon depuis 2018, l'ouverture du nouveau campus du CESI à Caen en 2021 et l'ouverture de l'antenne de

l'Institut Catholique de Paris à Rouen qui a ouvert ses portes en septembre 2023 » a précisé Hervé Morin.

Cette dynamique se poursuivra avec l'implantation :

- **De l'école d'ingénieurs ISEN Yncréa à Caen en 2026** (l'établissement est techniquement déjà présent à Caen depuis 2019 mais ses locaux, qui seront construits sur la Presqu'Île pour un budget estimé à 27,7 millions €, ouvriront leurs portes en 2025)
- **De l'extension de l'ESITC à Caen, livraison en 2026 (dont le budget est estimé à 13 millions €)**
- **Du Campus Equin de Goustranville (32 millions €) qui ouvrira ses portes fin 2024 / début 2025** et comprendra la relocation des activités enseignement et recherche équins de l'ENVA pour accueillir entre 80 et 100 étudiants par an
- **De l'ENSAM au Havre couplée au déménagement de l'IUT du Havre et à la construction d'un nouveau restaurant universitaire (budget 99,8 millions € dont 26,53 millions € Région)**
- **Ces implantations seront complétées notamment par l'ouverture, en 2024, du nouvel IFSI de Cherbourg (10 millions € Région) et du lycée international de Bourg-Achard (63 millions € Région).**

Évolution du programme Normandie Connectée : adoption de deux nouveaux dispositifs

Ce premier dispositif vise à soutenir les porteurs de projets dans la création et le développement des « EPN Normandie » et/ou « Tiers-Lieux Normandie » de Normandie Connectée dans l'acquisition de nouveaux matériels numériques afin qu'ils puissent assurer un accueil et un accompagnement au numérique auprès de leurs usagers.

Le taux d'intervention de la Région pourra atteindre 50% des dépenses éligibles, avec une aide plafonnée à 30 000 € pour l'achat de matériels numériques pour mettre en œuvre des projets innovants au sein des structures labellisées.

Ce deuxième dispositif vise à accompagner des initiatives dans une logique d'expérimentation dans le cadre du réseau Normandie Connectée. Il s'agit ainsi de développer des services numériques innovants et durables pour :

- Encourager et favoriser la médiation numérique auprès du plus grand nombre,
- Inciter aux nouvelles formes de travail et d'activités,
- Participer à l'attractivité et l'animation des territoires.

L'aide financière de ce dispositif est une aide ponctuelle à l'amorçage permettant de faciliter l'émergence de projets dans les Tiers-Lieux Normandie et Espaces Publics Numériques Normandie.

Action de la Région Normandie en matière de sobriété numérique

Consciente de l'impact croissant du numérique sur l'empreinte carbone des activités régionales, sur la consommation en eau et en ressources rares que cela entraîne, la Région est convaincue qu'une action volontariste est nécessaire pour maîtriser cette empreinte.

Cette ambition s'inscrit dans la démarche de la Région en faveur d'une commande publique responsable également pour les équipements numériques, consistant à privilégier l'achat de matériels reconditionnés et à allonger le cycle de vie du matériel, notamment dans le cadre du dispositif « Pack Numérique Lycéen »

L'engagement de la Région en faveur de la sobriété numérique s'inscrit dans la droite ligne de l'engagement de la Normandie pour son développement durable et des travaux du GIEC normand, intégrant le défi du changement climatique et de la préservation de la biodiversité, celui de la fracture territoriale et les questions de cohésion sociale.

La feuille de route de la Région s'articule autour de trois chantiers :

- Accompagner les acteurs dans l'évolution de leurs pratiques et usages : la Région accompagnera les agents pour une montée en conscience de l'inflation numérique en leur proposant des outils pour mesurer leur impact et des solutions pour le réduire.
- Soutenir l'émergence d'une filière normande de réemploi informatique : une meilleure gestion des terminaux informatiques est un levier majeur pour limiter l'impact du numérique sur l'environnement. La Région pratique déjà le réemploi de ses postes de travail, il s'agit désormais d'accélérer la dynamique en y intégrant le Pack Numérique Lycéen, avec des volumes importants.
- Faire du numérique un levier d'innovations au service de la sobriété : la Région entend faire du numérique un outil en faveur de la transition écologique en encourageant les démarches et projets qui visent à optimiser l'efficacité énergétique et la décarbonation de l'énergie (réseaux intelligents, mutualisation, gestion des données : collecte, valorisation, diffusion, intelligence artificielle à impact positif...).

Dispositif "Tourisme de savoir-faire »

Le tourisme de savoir-faire, en ouvrant les entreprises au grand public, contribue à la valorisation des patrimoines, à la diversification de l'offre touristique et à une meilleure gestion des flux de touristes sur les territoires.

Le tourisme de découverte d'entreprises ou tourisme de savoir-faire est depuis longtemps un élément important de l'offre touristique normande et un axe fort de la politique touristique de la Région. Près de 300 entreprises sont déjà ouvertes à la visite en Normandie.

Toutefois, un diagnostic mené par le réseau national Entreprise et Découverte en 2021 permet de conforter l'idée que le tourisme de découverte d'entreprise a encore un vrai potentiel de développement sur le territoire.

La Région Normandie a obtenu 500 000 € suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Fonds Tourisme de Savoir-Faire" lancé par la Direction Générale des Entreprises (DGE) en mai 2022 dans le cadre du Plan Destination France, visant à doubler d'ici 5 ans le nombre d'entreprises ouvertes au public en France.

Sont éligibles : Les entreprises ou groupement d'entreprises, considérées comme des TPE, de plus de 5 salariés et réalisant un chiffre d'affaires HT de moins de 2 millions €, ou comme des PME au sens communautaire, soit de moins de 250 personnes, ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions €.

Les entreprises retenues devront créer une offre de visite et ouvrir leurs portes au public au moins 120 jours par an entre le 1er mai et le 30 septembre, afin de valoriser leur savoir-faire.

Les projets présentés pourront bénéficier d'un accompagnement à hauteur maximum de 75% du montant des dépenses éligibles, dans la limite de 50 000 €.

Les demandes de subvention sont intégralement dématérialisées. Elles sont à déposer avant tout commencement d'opération sur l'espace des aides Normandie

(<https://aides.normandie.fr>). Pour plus d'informations : tourisme@normandie.fr

Rapport annuel égalité femmes-hommes de la Région Normandie **Les femmes représentent 63 % de l'effectif de la Région Normandie**

La loi du 4 août 2014 prévoit que l'exécutif des collectivités présente un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité homme femme au sein de la collectivité territoriale.

En 2023, les femmes représentent 63 % de l'effectif de la Région Normandie tous statuts confondus. Ce taux se situe dans la moyenne nationale.

La proportion de femmes dans l'encadrement supérieur au sein des services de la Région Normandie atteint 52 %. Les femmes sont mieux représentées dans les postes d'encadrement supérieur de la Région Normandie que dans la fonction publique territoriale dans le reste du pays qui compte seulement 29 % de femmes dirigeantes (chiffres 2015).

Les postes de management intermédiaires sont majoritairement occupés par des femmes (61 %), ce qui correspond à la proportion des femmes dans l'effectif régional, et traduit une évolution de carrière identique entre les femmes et les hommes.

Parmi le personnel des lycées, la fonction d'encadrement est très largement exercée par les hommes, les chefs d'équipes sont à 78 % des hommes.

En tant qu'employeur public, le Conseil Régional de Normandie est très attaché au respect de l'égalité et de la non-discrimination dans ses modes de management et de gestion des ressources humaines afin de garantir l'égalité professionnelle à l'ensemble des agents régionaux des sites administratifs et des lycées. A ce titre, un groupe de travail pour l'égalité femmes-hommes a été créé au sein de la collectivité.

Budget primitif 2024

Pour 2024, la Région est confrontée à une conjonction de facteurs qui impactent sa section de fonctionnement et sa capacité à investir :

- L'inflation décélère, mais les prix resteront durablement élevés : on le constate sur les prix de l'énergie, mais aussi dans les résultats des consultations de la Région lors des appels d'offres, que ce soit dans les bâtiments, ou dans le secteur des transports.

Pour préserver le pouvoir d'achat, le gouvernement, après avoir déjà augmenté le point d'indice de +3,5% en juillet 2022, ce qui a eu un impact en année pleine de près de 6 millions €, a lancé une série de mesures en juillet 2023, pour certaines avec un effet au 1er janvier 2024, qui engendrent un impact supplémentaire de 5,7 millions €. Soit en 2 ans, un impact de près de 12 millions € (incluant les mesures non obligatoires prises par la collectivité, notamment la prime pouvoir d'achat pour les 3 premières tranches de la catégorie C).

- - Les taux d'intérêt sont également durablement élevés : aujourd'hui, le taux d'appel de nos emprunts, lignes de trésorerie est proche de, voire dépasse les 4%.

→ Pourtant, la Région a continué à faire preuve de résilience en utilisant ses marges de manœuvre disponibles sans sacrifier la dynamique d'investissement projetée en début de mandat, avec un budget 2024 qui atteint un niveau historique de 2,4 milliards €, avec pour la première fois de son histoire, une section d'investissement (en intégrant la dette) qui dépasse le milliard d'euros :

- Les dépenses d'investissement hors dette atteignent 977 millions €, soit un montant par habitant de 296 €, l'un des plus élevés, sinon le plus élevé des régions. Si l'on ajoute le remboursement en capital de dette, les dépenses s'élèvent à 1,05 milliard :

- Les dépenses dans les transports atteignent 405 millions €, dont 374 millions € consacrés au ferroviaire, avec la poursuite de l'acquisition des nouveaux trains OMNEO Regio2N matériels roulants.

NOMAD Covoiturage sera suspendu à compter du 1er janvier 2024, au regard des premiers retours d'expérience et dans l'attente d'un travail restant à réaliser pour concevoir un dispositif tirant parti du bilan de l'expérimentation de 2023.

Les dépenses d'investissements liées aux lycées atteignent 170 millions € pour les lycées, dont 118 millions € de travaux, mais aussi 26 millions € pour le pack numérique lycéen et 25 millions € pour les équipements pédagogiques et autres matériels.

- Le développement économique n'est pas en reste, avec un total de près de 200 millions € d'investissements, que ce soit concernant les prêts, ou aides directes pour les entreprises (62 millions €), l'agriculture (48 millions €), mais aussi la recherche et l'innovation (62 millions €).
- Le développement équilibré et durable des territoires représente 78 millions €.
- **Ce budget 2024 parvient à maintenir un niveau d'épargne à hauteur de 258 millions €, en hausse de 14% par rapport à 2023.**

A noter également qu'avec ce budget 2024, la Région entame une réflexion sur le budget vert, un outil d'analyse et d'impact environnemental de nos dépenses, selon qu'elles soient favorables, neutres ou défavorables pour l'environnement. Cette démarche s'étalera sur 2 ou 3 exercices, le temps de développer une méthodologie robuste et répliquable d'années en années et selon une méthodologie déjà éprouvée.

Adopté.

#

Evolution de la carte des formations professionnelles scolaires pour la rentrée scolaire 2024

La diminution du nombre de lycéens normands est réelle (-9 800 lycéens depuis la rentrée 2017 : 117 895 en 2030 contre 127 702 en 2017). Elle nécessite d'optimiser et de structurer l'offre de formation en conséquence.

Pour la rentrée scolaire 2024, quatre nouvelles formations seront proposées aux jeunes normands :

- CAP Agent accompagnant au grand âge au Lycée Jeanne d'Arc – Saint Anselme de Bernay (12 places)
- BAC PRO Accompagnement, soins et services à la personne au Lycée Auguste Bartholdi de Barentin (15 places)
- BTS Services informatiques aux organisations option solutions d'infrastructures, systèmes et réseaux au Lycée Saint-François de Sales d'Alençon (12 places)
- BTS Services informatiques aux organisations option solutions, logiciels et applications métiers au Lycée Saint-François de Sales d'Alençon (12 places)

Chaque ouverture de formation nécessitant une fermeture, trois formations ont dû être fermées :

- BTS Comptabilité-gestion au Lycée Arcisse de Caumont de Bayeux (24 places)
- BTS Comptabilité-gestion au Lycée Saint-François de Sales d'Alençon (24 places)
- BTSA Technico-commercial à l'Institut Lemonnier de Caen (26 places)

L'évolution de la carte des formations professionnelles scolaires concerne 571 places à la rentrée scolaire 2024 avec 4 grands domaines d'activité impactés :

- **Le numérique** : 42 places ouvertes (dont 18 en augmentation de capacité d'une offre déjà existante)
- **Le sanitaire et social** : +3 places (27 ouvertes et 24 fermées)

- **Le tertiaire** : - 472 places (dont 380 en réduction de capacité d'une offre déjà existante)
- **La maintenance industrielle** : +6 places en augmentation de capacité d'une offre déjà existante

Les fermetures se sont opérées sur proposition des services académiques et avec une étape de partage de diagnostic avec les équipes de direction des lycées concernés. Elles prennent en compte des indicateurs d'insertion, d'occupation et de rupture en cours de cycle fortement défavorables, mais aussi la mise en perspective avec les situations fragiles des autres BTS existants qui nécessitent d'être renforcés au sein de chaque établissement.

Pour mémoire, depuis 2016, la Région a ouvert 85 formations sur le territoire.

Rappel de l'évolution du processus de sélection des ouvertures de formation :

Les ouvertures de formation sont ciblées sur des sujets porteurs ainsi que sur des territoires prioritaires. Ces formations représentent un levier pour répondre aux enjeux en termes d'emploi et de compétences du territoire.

Les propositions d'ouverture des lycées sont davantage en lien avec :

- Les enjeux emploi/formation de la Normandie,
- La lisibilité et l'efficacité de l'orientation,
- La construction de parcours ambitieux et insérant,
- L'émergence de pôle d'excellence dans les lycées ou sur les territoires
- L'optimisation et l'attractivité de l'offre de formations existantes.

Le contrat de plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) et le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS) 2023-2028

La rédaction de ces documents réglementaires s'appuie sur un processus de concertation quadripartite : Région – Etat – organisations salariales – organisations patronales.

Le CPRDFOP – SRFSS a pour vocation de définir les priorités stratégiques en matière d'orientation scolaire et professionnelle, de formation professionnelle et d'emploi.

Fruit d'une concertation engagée depuis mars 2023, le CPRDFOP – SRFSS n'est pas un document prescriptif, mais une occasion de mettre tous les acteurs concernés (Région, État, organisations salariales et patronales) autour de la table pour formaliser une feuille de route partagée dans le domaine de la formation et de l'orientation.

Le CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles) et le SRFSS 2023 – 2028 (Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales) sont complémentaires. Ils proposent :

- Enjeu de continuum de formation et de réussite des jeunes normands (SRESRI)
- Accompagnement des acteurs de la formation aux enjeux du changement climatique (GIEC Normand)
- Attractivité des métiers sanitaires et sociaux (stratégie santé de la Région)
- Cohérence entre l'offre de formation et le développement économique (SRDEII)
- Attractivité et aménagement du territoire (SRADDET)

S'agissant des thématiques orientation/formation et au travers de ces schémas, la Région souhaite développer des compétences adaptées aux besoins exprimés par les acteurs du territoire et adaptées aux transformations à l'œuvre en Normandie (changement climatique, défi démographique, réindustrialisation, numérique...).

Pour cela, plusieurs engagements ont été pris par la Région et ses partenaires :

- Renforcer le système régional d'orientation, d'information et de formations
- Déployer une offre de formation facilitant l'insertion
- Améliorer les actions en matière d'attractivité des formations et des métiers
- Accompagner les structures employeuses dans leurs démarches compétences afin de leur permettre de mieux exprimer leurs besoins

Contacts presse :

Emmanuelle Tirilly - 06 13 99 87 28 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr